

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 1 (1893)
Heft: 12

Artikel: Les stalles de Moudon
Autor: Diesbach, Max de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1468>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un titre de 1339 mentionne, à Granges, la tour de Mermet d'Ollon.

Perrod, donzel. Il paraît comme témoin, à Sion, dans un acte de 1348.

Jacques, curé de Nax. Il donne au chapitre de Sion, pour son anniversaire, six fichelins de seigle à percevoir sur sa maison de Glarey (vers 1350).

Jean. Il se trouve au nombre des citoyens de Sion qui se soumettent au comte de Savoie, Amédée VI, qui était venu secourir l'évêque Guichard Tavelli, attaqué par ses sujets révoltés (1352).

Au XV^e siècle, un membre de cette famille, **Perrod**, donzel, paraît encore comme témoin dans une reconnaissance de fief faite en faveur du prieur de Châtillon (Niedergesteln), en 1447¹.

C'est le dernier des nobles d'Ollon qui nous soit connu.

H. GAY DU BORGEAL.

LES STALLES DE MOUDON

Des plumes compétentes ont déjà signalé le mérite des belles stalles qui ornent plusieurs églises de la Suisse romande²; un certain nombre d'entre elles ont été reproduites par la gravure ou la phototypie; mais ce qui n'a pas pu être toujours découvert, c'est la date de leur exécution, le nom du sculpteur ainsi que le coût des travaux. C'est dans les manuels des conseils et dans les comptes des gouverneurs

¹ Furrer, *Urkunden über Wallis*, p. 227.

² Voir H. O. Wirz : Les stalles d'église du XV^e et du XVI^e siècle en Suisse. *Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse rom.* T. XXXV, p. 285 et suiv. *Rahn. Gesch. der bild. Künste in der Schweiz.* — Nous adressons nos meilleurs remerciements à M. Joly, ancien conseiller d'Etat, à Moudon, qui a bien voulu faciliter nos recherches.

ou des syndics qu'il faut chercher des renseignements à ce sujet. Les archives de Moudon contiennent d'intéressants détails sur les stalles placées en cette ville, dans l'église de St-Etienne.

Ces stalles ou formes, comme on les appelait autrefois, se divisent en hautes et basses stalles ; les premières sont surmontées de dorsaux ou panneaux ornés de sculptures en bas-relief représentant la série systématique des prophètes et des apôtres, avec leur phylactère où on lit un article du Credo ou quelque verset prophétique.

Le compte de la ville de Moudon, tenu par noble Pierre de la Cour, depuis la Toussaint (1^{er} novembre) de l'année 1501 jusqu'à la même époque de l'année 1502, renferme les notes suivantes au sujet de cette œuvre d'art :

Le mercredi après la fête de la Toussaint (3 novembre 1501). Pour quatre pots de vin livrés à l'occasion du joyeux avènement de maître Peter qui vint à Moudon pour faire les stalles de l'église de Saint-Etienne, du côté de l'autel de Notre-Dame

II sols VIII deniers.

Le samedi après la fête de St-Martin (13 nov.). Pour un demi-pot de vin donné à Rodolphe Borron qui a porté depuis l'église de Saint-Etienne jusqu'au charnier des morts certains ossements qui étaient enterrés près des fondations du mur des stalles

III d.

Le jeudi après la nativité de Notre Seigneur (30 décembre). Livré à Antoine Créaturaz, pour le repas de noble Louis Cerjat, de Pierre de Saint-Germain, J. Debulle, Rod. Demierre, Rod. Dermo, Guillaume Cavin, J. Nicati... et pour celui de maître Peter, de Mattelin son fils, de François Dupuis, de

Nicod Benex et de Jean Créaturaz, lorsque les seigneurs prénommés firent l'accord au sujet du royaume avec Jacques Debulle, roi de la ville pour cette année.¹ XXII s.

Le dimanche de *Reminiscere* (20 février 1502). Livré à Pierre Guex pour certaines dépenses faites par Rodolphe Demierre, Jacques Debulle, Jean Crespy, maître Antoine Dupuy, maître Peter et son fils Mattelin, lorsqu'ils visitèrent les stalles de Saint-Etienne VIII s.

Pour deux pots de vin donnés à maître Mattelin Vuarser et à ceux qui aidèrent à transporter les basses formes dans l'église de St-Etienne XVI d.

Pour deux pots de vin donnés à maître Mattelin et à quelques compagnons qui aidèrent à placer les montants et les jouées des formes (*qui se juverunt ad ponendum magnas crossas et les entrecles formarum*). XVI d.

A Claude Tilliet, maréchal, qui fit huit grands clous employés pour les stalles III s. VI d.

A Claude Tilliet, maréchal, qui fit en sus huit autres clous placés dans les petits montants des stalles III s.

Le mercredi après la fête de l'apôtre St-Jacques (27 juillet 1502) pour quatre pots de vin livrés à Peter Vuarser, maître des formes, pour son arrivée XXXII d.

Peter Vuarser paraît avoir chargé son fils Mattelin de l'exécution du travail pendant une absence qu'il

¹ La fête des rois, cérémonie religieuse et civile, était célébrée chaque année, avec pompe, dans beaucoup de localités de notre pays. Certains personnages dirigeaient la fête, tant au point de vue de l'organisation qu'au point de vue financier; c'est ce qui constituait le royaume.

fit ; c'est à son retour qu'on lui offrit le vin d'honneur.

A maître Claude Tilliet pour la façon des charnières des sièges des stalles (*pro factura deis charnières deis solletes formarum*) ; c'est-à-dire pour vingt-quatre paires, à raison de trois sols la pièce VI fl.

Le salaire du sculpteur ne figure pas dans ce compte. Cette dépense a-t-elle été supportée par une autre caisse, telle que celle du clergé, ou bien le paiement a-t-il été effectué seulement l'année suivante ? C'est ce que l'on ne peut dire, le compte de l'année 1502 à 1503 n'existant pas dans les archives de la ville.

Jalouse du beau travail existant à Moudon, Estavayer fit appel à maître Mattelin pour orner de sièges et de stalles le chœur de son église paroissiale dédiée à St-Laurent.

Telle est la cause de la grande similitude dans le choix et l'exécution des sujets représentés à Moudon et à Estavayer. Le maître se mit à l'œuvre en 1523 et termina son travail l'année suivante.

Mattelin était un homme de goût et un habile sculpteur ; le gothique flamboyant, qui se prête si bien à l'ornementation, est heureusement traité par son ciseau vigoureux. Le seul reproche que Rahn lui adresse, c'est de ne pas donner assez d'expression aux traits de ses personnages.

Il serait difficile de dire quelle fut son origine. Venait-il d'Allemagne, comme semblerait l'indiquer le nom de son père, Peter Vuarser ? Notre artiste abandonna-t-il son nom de famille et fut-il la souche des Mattelin existant à Genève dès 1555 ?¹ De nou-

¹ Mattelinus est le diminutif de Mathias.

velles recherches pourraient peut-être élucider cette question, mais qu'il nous suffise de donner aujourd'hui ces quelques détails sur un des beaux travaux de l'art religieux exécutés dans notre pays.

MAX DE DIESBACH.

PRISE DE BERNE PAR LES FRANÇAIS EN 1798 ¹

Cette lettre contient le récit authentique fait par un témoin oculaire d'un des événements les plus importants de l'histoire suisse. L'auteur de la lettre est un Vaudois, le pasteur **Louis-Auguste Curtat**. Louis Curtat, après avoir fait ses études à Lausanne et rempli à l'étranger les fonctions de précepteur, fut appelé à Berne en qualité de pasteur français. Dans la suite, Louis Curtat fut pasteur à Lausanne et Doyen du corps pastoral de cette ville.

Berne, 13^e mars 1798.

Ma chère sœur,

Dans ma lettre d'aujourd'hui 15 jours, que tu n'as pas reçue, je t'avais expliqué à quoi en étaient les choses dans cette ville et puisque tu désires un récit détaillé des derniers événements je le reprendrai depuis là ; je te dirai les choses telles que je les ai vues avec un esprit réfléchi et les faits que j'ay pu apprendre.

L'ancien gouvernement marchait toujours selon son système de tout abandonner, comme je te l'ay marqué depuis deux mois et s'approchait, de saut en saut, vers son dernier terme. Les notes du Ministre de la République française semblaient lui avoir rendu quelque vivacité, mais ce n'a été que l'affaire d'un jour ; il prenait plaisir à s'alanguir et à se couler à fond, comme les mourants qui ne pouvant se tenir fermes au chevet s'abandonnent et coulent involontai-

¹ Ce document nous a été obligeamment communiqué par M. Jules Curtat, à Lausanne, arrière-petit-fils du doyen.